

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**9 JANVIER 2013**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi 9 janvier 2013, à 19h30, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

<b>Harold Gagnon</b>	(Lac-Etchemin)
<b>Gilles Gaudet</b>	(Sainte-Aurélie)
<b>Martine Boulet</b>	(Saint-Benjamin)
<b>Adélarde Couture</b>	(Saint-Camille)
<b>Charles Therrien</b>	(Saint-Cyprien)
<b>Denis Beaulieu</b>	(Sainte-Justine)
<b>Suzanne C. Guenette</b>	(Saint-Louis)
<b>René Leclerc</b>	(Saint-Luc)
<b>Marielle Lemieux</b>	(Saint-Magloire)
<b>Richard Couët</b>	(Saint-Prosper)
<b>Rock Carrier</b>	(représentant de Sainte-Rose-de-Watford)
<b>Denis Boutin</b>	(Sainte-Sabine)
<b>Jean Paradis</b>	(Saint-Zacharie)

formant quorum sous la présidence de monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2013-01-01**

**2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU  
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1.0 Ouverture de la séance.**
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2012, et suivi.**
- 4.0 Rencontre :**
  - 4.1 Présentation par Mesdames Josée Boutin (Etchemins en forme) et Annick Vallières (Avenir d'enfants).
- 5.0 Intervention et/ou dossiers du CLD (s'il y a lieu).**
- 6.0 Dossiers en aménagement et développement du territoire.**
- 7.0 Dossiers du Pacte rural (s'il y a lieu).**
- 8.0 Affaires courantes :**
  - 8.1 Interventions du préfet suite à diverses rencontres et réunions.
  - 8.2 Programme PAIR.
  - 8.3 Dossier Régions Ressources vs MRC ressource – Actions à prendre janvier 2013 (suivi).
  - 8.4 Dossier entente délégation de gestion CADMS.
  - 8.5 Entente de gestion MRC-CLD.

8.6 Demande de partenariat financier – Les Internationaux de traîneau à chiens 2013 du Canada.

**9.0 Autres rapports de comités, rencontres et colloques.**

**10.0 Administration :**

10.1 Listes des comptes à payer.

10.2 État des encaissements et déboursés.

**11.0 Correspondance et communications.**

**12.0 Varia.**

12.1 Hydro-Québec.

**13.0 Période de questions.**

**14.0 Clôture de la séance.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2012, ET SUIVI :**

2013-01-02

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHARLES THERRIEN  
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2012 soit adopté et signé tel que rédigé avec la précision détaillée concernant le point 8.3 (A) - Nomination des membres du Comité administratif.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**4.0 RENCONTRE :**

**4.1 Présentation par Mesdames Josée Boutin (Etchemins en forme) et Annick Vallières (Avenir d'enfants) :**

**Madame Josée Boutin (Etchemins en forme) :**

Madame Boutin fait la présentation de l'activité « La fête des Enfants » qui aura lieu le 26 janvier prochain à Sainte-Rose.

**Madame Annick Vallières (Avenir d'enfants) :**

Madame Vallières, assistée de monsieur Mathieu Gaudette, fait la présentation de l'organisme « À petit pas » pour les enfants de 0 à 5 ans. Cet organisme est soutenu financièrement par Avenir d'enfants.

**5.0 INTERVENTION ET/OU DOSSIERS DU CLD (S'IL Y A LIEU) :**

Monsieur Yvon Lévesque, directeur général du CLD des Etchemins, dépose le renouvellement des ententes de gestion pour le financement des CLD (période 2012-2014). Monsieur Lévesque fait part à l'assemblée des changements mineurs au niveau de l'analyse de performance des CLD du Québec exigés par le ministère concerné (MDEIE).

**6.0 DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :**

Aucun dossier à traiter.

**7.0 DOSSIERS DU PACTE RURAL (S'IL Y A LIEU) :**

Aucun dossier à traiter.

**8.0 AFFAIRES COURANTES :**

**8.1 Interventions du préfet suite à diverses rencontres et réunions :**

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

- Invitation députés fédéraux (suivi).
- 14 décembre : Rencontre d'information au Manoir du Lac-Etchemin concernant le Parc et la CADMS.

**8.2 Programme PAIR :**

Après discussion, les maires considèrent que ce dossier doit être traité par chaque municipalité locale. Le porteur du dossier sera donc avisé de cette décision.

**8.3 Dossier Régions Ressources vs MRC ressource – Actions à prendre janvier 2013 (suivi) :**

À revoir au comité de vitalisation pour analyse plus approfondie.

**8.4 Dossier entente délégation de gestion CADMS :**

Une rencontre a eu lieu à Lévis le 9 janvier 2013 afin de faire une mise au point du projet d'entente de délégation de gestion du Parc du Massif du Sud. Dossier à suivre.

**2013-01-03**

**8.5 Entente de gestion MRC-CLD :**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la signature d'une entente de délégation MRC-CLD relativement au développement du territoire;

CONSIDÉRANT que cette entente doit être conclue conformément au mandat confié par le gouvernement du Québec en matière de développement;

CONSIDÉRANT que le projet d'entente a été étudié par le conseil d'administration du CLD;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU  
ET RÉSOLU

QUE le préfet, monsieur Hector Provençal, soit autorisé à signer l'entente de délégation ayant pour objet de définir le rôle de la MRC et du CLD en matière de développement ainsi que les conditions de leur exercice.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**8.6 Demande de partenariat financier – Les Internationaux de traîneau à chiens 2013 du Canada :**

**2013-01-04**

CONSIDÉRANT l'analyse de cette demande effectuée par le comité administratif et la recommandation formulée par ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SUZANNE C. GUENETTE,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires autorise le versement d'une somme de deux cents dollars (200\$) à cet organisme pour la tenue de l'édition 2013 des Internationaux de traîneau à chiens.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**9.0 AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES :**

Aucun dossier à traiter.

**10.0 ADMINISTRATION :**

2013-01-05

**10.1 Listes des comptes à payer :**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHARLES THERRIEN  
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant 196 006,56\$ incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au livre des minutes des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**10.2 État des encaissements et déboursés :**

État déposé séance tenante.

**11.0 CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS :**

**11.1 Sondage MAMROT :**

Le ministère effectuera un sondage sur le WEB concernant le Pacte Rural et les autres mesures de la Politique nationale de la ruralité.

**11.2 Ministère de la Culture :**

Lettre d'information générale concernant la loi sur les biens culturels et autres informations. Une copie est jointe dans les documents de la réunion du conseil.

**12.0 VARIA :**

**Hydro-Québec :**

2013-01-06

CONSIDÉRANT les multiples difficultés rencontrées par les citoyens des municipalités de la MRC des Etchemins à joindre les départements de service d'installation, de réparation et de branchement électrique de nouvelle résidence;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes citoyens ont demandé l'appui des élus(es) de leur municipalité respective dans le but de tenter d'obtenir des réponses des différents services d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE les élus(es) n'ont pu obtenir plus de succès auprès d'Hydro-Québec et ce, malgré de multiples appels téléphoniques;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec est une société d'état qui a pour mission première de servir le peuple québécois en service hydro électrique dans des délais acceptables de réparation et/ou de branchements nouveaux;

CONSIDÉRANT QU'actuellement une période pouvant aller de 8 à 10 semaines pour un branchement d'une nouvelle résidence dans le secteur de la MRC des Etchemins;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION UNANIME,

QUE le Conseil des maires de la MRC des Etchemins signifie aux dirigeants d'Hydro-Québec la profonde insatisfaction des services dispensés par la société à l'endroit de sa clientèle actuelle et de celle qui est toujours en attente d'un branchement;

QUE la présente résolution soit transmise aux différentes MRC de Chaudière-Appalaches afin d'obtenir leur appui.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question n'est soumise.

**2013-01-07**

**14.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE  
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

\_\_\_\_\_  
PRÉFET

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER